



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

Présents : 14

En exercice : 16

Votants : 15

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI VINGT SIX FEVRIER**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19h00,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **20 février 2026**

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absent(s) : AUDEBERT Délizia

Absent(s) avant donné pouvoir : AUTIN Martine à BLAIS Céline

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 15 voix

...MOTARD Daniel en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

DE 011-2026/02-004 VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE

Le maire présente au conseil municipal les propositions budgétaires pour le budget de la commune. Il rappelle que le budget de la commune est sous nomenclature M57

Il propose aux élus de voter par chapitre pour les sections de fonctionnement et par opération pour les sections d'investissement, le budget de la commune qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	2.555.000,00 €
Section d'investissement propositions dépenses nouvelles (hors résultats antérieurs, restes à réaliser et opérations d'ordre)	757.110,00 €
Section d'investissement propositions recettes nouvelles (hors résultats antérieurs, restes à réaliser et opérations d'ordre)	494.665,52 €
Total investissement -propositions nouvelles, résultats antérieurs, restes à réaliser et opérations d'ordre- équilibré en dépenses et recettes à	1.500.800,00 €

Entendu la note de présentation du maire,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE,

0 ABSTENTION

- **DECIDE** de voter par chapitre pour les sections de fonctionnement et par opération pour les sections d'investissement le budget primitif de l'année 2026,
- **ADOpte** le budget de la commune pour l'année 2026 tel que présenté ci-dessus



Pour extrait conforme

Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD